

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

16 mars 2023

Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, jeudi, le 16 mars 2023 à 16 :00 heures.

Avis de convocation

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.

Présences

SONT PRÉSENTS :

M. Olivier Lemay, Mme Brigitte Morin, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire.

Assistent également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier, M. Pierre Soucy, inspecteur Urbanisme & Environnement, ainsi que deux (2) citoyens.

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230301-7736

Avis de motion
Règl. 737

Le conseiller, M. Bernard Caron, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #737 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 655 de la ville de Dégelis.

Bernard Caron, conseiller

Règl. 737
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par M. le conseiller Bernard Caron, le projet de règlement numéro 737 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 655 de la ville de Dégelis, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230302-7737

Avis de motion
Règl. 738

La conseillère, Mme Lucienne Lagacé, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #738 modifiant le règlement de zonage numéro 656 de la ville de Dégelis.

Lucienne Lagacé, conseillère

Règl. 738
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par Mme la conseillère Lucienne Lagacé, le projet de règlement numéro 738 modifiant le règlement de zonage numéro 656 de la ville de Dégelis, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230303-7737

Avis de motion
Règl. 739

Le conseiller, M. Olivier Lemay, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #739 modifiant le règlement de lotissement numéro 657 de la ville de Dégelis.

Olivier Lemay, conseiller

Règl. 739
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par M. le conseiller Olivier Lemay, le projet de règlement numéro 739 modifiant le règlement de lotissement numéro 657 de la ville de Dégelis, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230304-7737

Avis de motion
Règl. 740

Le conseiller, M. Bernard Caron, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #740 modifiant le règlement de construction numéro 658 de la ville de Dégelis.

Bernard Caron, conseiller

Règl. 740
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par M. le conseiller Bernard Caron, le projet de règlement numéro 740 modifiant le règlement de construction numéro 658 de la ville de Dégelis, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230305-7737

Avis de motion
Règl. 741

La conseillère, Mme Lucienne Lagacé, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #741 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 659 de la ville de Dégelis.

Lucienne Lagacé, conseillère

Règl. 741
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par Mme la conseillère Lucienne Lagacé, le projet de règlement numéro 741 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 659 de la ville de Dégelis, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230306-7738

Période de
questions

Période de questions :

1. Est-ce que les mini maisons seront autorisées?

Levée

IL EST PROPOSÉ par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 16h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230307-7738

Gustave Pelletier, maire

Sébastien Bourgault, greffier